

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du 31 Aout 2022

" Association Foncière Pastorale " salle des associations à 20h00

Présents : Maryline Duval — Didier Buisson - Pascale Buisson. Lazier Raymond. Margueron Guy- Danielle Buisson – Pierre Margueron -Parmier Daniel -Alain buisson -Éric Buisson

Procuration : Georges Lozat à Raymond Lazier

Excusés : Jacky Bellissand – Bruno Buisson -Dominique Ernaga – Jean Louis Bermond

Ordre du jour

Lecture des contrats de locations (Nathalie Choiseau, Kierski Alexandra, Groupement de la partie) achevés.

Travail avec RTE

Journée corvée sur le village du Bourge

Agenda synthèse d'automne

Chalet du Carrelet (situation après l'état des lieux du printemps)

Bois sur Villarodin et la Touvier (suite des travaux agro pastoraux)

Facture Lazier Raymond (châssis pour mobile home)

Facture Buisson Éric (tuyau pour alimentation eau potable du mobile home)

Divers

Lecture des contrats de locations achevés :

Maryline Duval nous fait la lecture des différents contrats :

Nathalie Choiseau : une modification a été apporté concernant son exploitation « si Nathalie Choiseau souhaitait vendre un jour son exploitation, les végétaux plantés lui reviendraient » comme un fonds de commerce. La remise en état des terrains à l'issue serait à l'appréciation de la suite donnée à l'exploitation.

Alexandra Kierski : Le contrat a été réalisé pour les alpages sans les zones en lien avec la pension des vaches (soient Pré de four, Jardelly, Grand chenal, la Combe) un contrat pour la location du kiosque et du mobile home est écrit pour un montant de 200.00 euros les deux espaces par estive, pour l'année 2022 reconductible. Alexandra Kierski a déposé un dossier de demande GAEC, sa demande doit passer en commission avant validation

Groupement de la Partie : Le contrat a été réécrit en juillet avec l'ajustement des parcelles ainsi que le juste loyer des zones en référence avec l'arrêté préfectoral. Ce travail a été fait en Visio avec La SEA Estelle, Le GP Clément et sa compagne Stéphanie, Didier Buisson, Raymond Lazier et Maryline Duval. Une clause particulière a été écrite aucune activité commerciale ne sera autorisée avec les ânes sur le territoire de l'AFP (seul les ovins, caprins et ânes seront autorisés dans le groupement de la partie pour la pâture des zones déterminés. Le loyer est déterminé par arrêté préfectoral selon des critères de précisions (accès, l'eau altitude etc..).

Avant cette refonte du contrat le loyer s'élevait à 1500€, sachant que ce prix avait mis en place lors de la construction de l'AFP d'origine, aujourd'hui le loyer est porté à 1400€ selon le nouvel arrêté préfectoral pour

551 hectares de surface globale, et 168 hectares exploitables. La différence de loyer s'explique aujourd'hui en raison de l'application de l'arrêté préfectoral mis en place dès 2015.

Le groupement de la partie s'est vu retiré la zone de sous le râteau d'Aussois suite à la réunion en mairie en mars pour les difficultés rencontrées en lien avec les chiens de protections. Les membres du conseil syndical alertent sur le risque d'avalanches dans les années à venir

Travail avec RTE : Didier Buisson, Bruno Buisson et Maryline Duval suivent les interventions de RTE sur notre territoire. Après chaque coupe, les bois restent sous la ligne sans être débranchés. Deux rencontres ont eu lieu avec les services de RTE. Il en ressort une proposition.

Lieux concernés : Plan de champs, Sous rimollard, (château d'eau) Amodon. Un nouveau programme est prévu pour 2025 : La somme réservée pour ces travaux s'élève à 6000 euros de la part RTE.

- La Touvière : **4011m²** à entretenir
- Sous Rimollard : **6948m²** à entretenir
- Plan Champ : **3054m²** à entretenir

Comment pouvons-nous travailler ensemble pour la suite ? Proposition de RTE

- Selon le même modèle qu'avec l'AFP de St Marcel : travaux de défrichage piloter par l'AFP via une entreprise habilitée aux travaux RTE et RTE participe à hauteur du coût d'entretien prévu soit 6 000€. L'AFP s'engage par la suite à entretenir sur la durée de la convention (mise en pâture),
- Travaux réalisés directement par l'AFP, ou autre (type fédération de chasse par exemple), avec la même participation financière côté RTE et le même engagement d'entretien.

Il reviendrait à l'AFP de lancer un marché auprès des entreprises habilités aux travaux RTE, avec suivi des travaux.

Suite aux échanges avec Simon Viat de TELT qui constate également des problèmes avec les services de RTE, il serait important de faire une convention tri partite (AFP, RTE, TELT) et TELT serait prêt à apporter le complément financier. Nous rappelons que les membres du conseil syndical sont bénévoles, et l'énergie que demanderait un tel engagement semble être trop ambitieux. Les membres suggèrent de faire une demande auprès de RTE pour dans un premier temps marquer les bois à prélever et donner l'occasion aux propriétaires d'enlever leur bois avant le passage de l'entreprise destiné à ce travail.

Bois Villarodin : Certains propriétaires n'ont pas récupéré leur bois pour la date indiquée dans les courriers et même après la date limite de retrait. Après un tour de table le bois sera récupéré par trois membres du conseil syndical.

L'approbation

Bois de la Touvière (Bourget). De petits tas sont déposés dans la zone, libre aux propriétaires de les retirer durant l'automne jusqu'à fin mars de l'année prochaine.

Journée Corvée village du Bourget :

Les membres de l'AFP souhaitent que cette initiative vienne de la commune (pour avoir plus de participants), date à définir pour le printemps, plutôt un samedi, Les zones ont été ciblés par l'AFP.

État des lieux Chalet du carrelet :

L'état des lieux a été fait au printemps par Pascale et Didier Jean Marc Lazier berger de Fanny Tamisier et le technicien du syndicat mixte thabor Vanoise et un responsable de la SOGENOR.

Le problème de la cuve d'eau n'a pas été résolue, une solution est proposée mais qui prendra en charge les travaux ? Le Syndicat mixte représenté par Guillaume Orthlieb, doit faire un devis. L'état des lieux est prévu la deuxième semaine de septembre avec les mêmes interlocuteurs. On devrait faire également l'état des lieux de la Repose avec Sébastien Menjoz.

Factures à rembourser suite aux travaux du mobil home :

Raymond a avancé les frais d'achat du châssis pour le mobil home : 730 euros. Les frais kilométriques de l'aller-retour effectué par Raymond entre Aton et Le Bourget en tracteur (140 km) Le tout pour 1000 euros. Le conseil syndical versera une indemnité kilométrique pour les transports des deux kiosques sur l'Orgère et les allers retours pour ces installations à hauteur de 1000 euros.

Le mobil home a été aménagé bénévolement par Georges Lozat et Didier Buisson, l'achat du mobile home revient à 4000€, plus le châssis. Beaucoup de don ont été fait par des membres du Conseil syndical (vaisselle, lits, matelas, table chaise etc...), Il faudra remettre des tôles pour l'étanchéité du toit et le déplacer sur le parking communal, puisque dans la convention avec EDF il est stipulé que le kiosque doit être enlevé après chaque estive

- Remboursement également d'une facture à Éric Buisson de 179€ (tuyau pour l'alimentation en eau potable) pour le mobile home.
- Maryline rappelle que l'AFP a un compte chez Big Mat, Weldom et Sicolcopy.

Concernant l'équipement solaire et la vitrine : nous attendons que le dossier « programme leader » soit validé pour obtenir la subvention. Pour l'hiver le panneau solaire sera entreposé dans le chalet communal de l'Orgère, la batterie sera entreposée chez Raymond Lazier pour maintenir l'alimentation. Pour 2023 prévoir une trappe pour abriter l'onduleur et la batterie sur le toit du mobile home.

Divers :

Maryline a participé à une réunion concernant les activités pleine nature organisé par la CCHMV sur les points de friction et conflits usages sur les parcours de VTT et les exploitants Agricole. Le compte rendu en pièce jointe ainsi que sur le site de la commune page AFP.

Mme La présidente de l'AFP demande au conseil l'autorisation de déposer une demande de subvention exceptionnelle pour la confection de panneaux d'informations tels que celui déjà mis en place sur l'Orgère prévus sur cinq sites de la commune à fort enjeu agricole auprès de la CCHMV. Ces panneaux présentent l'activité sur le site avec les enjeux agricoles et de manière pédagogique fait passer des messages. Le département quant à lui offre la possibilité aux communautés de communes de mettre en place avec la participation des exploitants volontaires une signalétique avec une charte commune sur tout le territoire. A ce titre deux zones seront expérimentales des l'année prochaine.

La synthèse d'automne se fera dès le début Octobre, l'occasion sera donnée aux exploitants d'échanger sur l'année écoulée et à venir

Maryline nous fait part de l'email de Kierski alexandra reçu le 27 Aout 2022

Alexandra Kierski nous fait part d'une demande particulière concernant les parcelles attribuées aux vaches, de l'occupation du chalet du Berger pour 2023, et du prêt de la vitrine ...Le conseil syndicale souhaite un accompagnement de la SEA pour comprendre et réussir l'avenir pour Alexandra et les enjeux de l'AFP, pour en discuter. Quant à la vitrine le conseil syndical prévoit de prêter la vitrine avec un cheque de caution de 800 euros montant de l'achat de cette vitrine. Une rencontre sera organisée dans l'automne avec Mme Kierski Alexandra.